

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00031 Numéro SIREN : 429 774 177 Nom ou dénomination : 3 Z H

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2020 sous le numéro de dépôt 1463

Greffe du tribunal de commerce de BAYONNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/03/2020

Numéro de dépôt : 2020/1463

Déposant :

Nom/dénomination : 3 Z H

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 429 774 177

N° gestion : 2018 B 00031



Handwritten signature or mark.

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	405 510	100 393	305 117	328 739
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	22 926	99	22 827	
Autres immobilisations corporelles	17 603	7 429	10 174	10 757
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	111		111	111
ACTIF IMMOBILISE	446 150	107 920	338 230	339 607
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	170 040		170 040	293 280
Autres créances	31 088		31 088	69 443
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 733 564		5 733 564	6 716 821
(dont actions propres :)				
Disponibilités	28 584		28 584	248 460
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	31 683		31 683	60 974
ACTIF CIRCULANT	5 994 960		5 994 960	7 388 979
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 441 109	107 920	6 333 189	7 728 585

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 80 000)	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	6 338 825	9 113 012
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-326 883	-1 774 188
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 099 941	7 426 825
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 821
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	59 800	59 800
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 010	122 604
Dettes fiscales et sociales	61 804	95 528
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 634	20 007
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	233 248	301 760
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 333 189	7 728 585

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	944 950		944 950	617 250
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	944 950		944 950	617 250
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 646	11 089
Autres produits			2	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			953 598	628 343
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 058 802	1 059 473
Impôts, taxes et versements assimilés			7 121	9 821
Salaires et traitements			144 718	246 048
Charges sociales			54 901	92 110
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 213	30 284
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			32	12
CHARGES D'EXPLOITATION			1 292 787	1 437 748
RESULTAT D'EXPLOITATION			-339 189	-809 404
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			43 967	52 565
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			43 967	52 565
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			27 224	34 744
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			27 224	34 744
RESULTAT FINANCIER			16 743	17 821
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-322 445	-791 583

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 925
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		20 925
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 438	1 003 530
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 438	1 003 530
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 438	-982 605
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	997 565	701 834
TOTAL DES CHARGES	1 324 449	2 476 021
BENEFICE OU PERTE	-326 883	-1 774 188

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

Informations
Produites Non produites
page / note n° n/s n/a

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8			
II - REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Hypothèses de base	8	1		
Règles générales d'établissement et de présentation	9	2		
Changements de méthode	10	3		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				x
III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
Etat de l'actif immobilisé	11			
Etat des amortissements	12			
Etat des provisions				x
Etat des créances et des dettes	13			
Informations et commentaires sur :				
. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan				x
. Réévaluation				x
. Frais d'établissement				x
. Concessions, brevets, licences				x
. Avances aux dirigeants				x
. Variation des capitaux propres				x
. Produits constatés d'avance				x
. Charges à répartir sur plusieurs exercices				x
. Provision pour risques et charges				x
. Composition du capital social	14	1		
. Charges à payer	14	2		
. Produits à recevoir	14	3		
. Charges constatées d'avance	15	4		
. Détail des charges et produits exceptionnels	15	5		
. Détail des valeurs mobilières de placement	15	6		
. Ventilation de l'impôt sur les sociétés				x
. Liste des filiales et des participations				x
. Engagements de crédit-bail	16	7		
IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
Engagements hors bilan				x
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts				x
Rémunérations des organes d'administration et de direction				x
Effectif moyen	17	1		
Droits individuels à formation				x
Honoraires du commissaire aux comptes	17	2		
Engagements de retraites	17	3		
Société consolidant les comptes				x
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				x

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur la société. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat sont présentés ci-après.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- image fidèle,
- continuité de l'activité,
- comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

2.1 *Méthode des coûts historiques*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2.2 *Immobilisations incorporelles et corporelles*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une dépréciation.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire ou dégressive afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens. L'excédent de l'amortissement fiscal par rapport à l'amortissement économique est porté au passif au compte amortissements dérogatoires.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

Postes	Mode	Durée
Droit au bail	Linéaire	17 ans
Locomotive	Linéaire	20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

2.3 *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

2.4 *Créances et dettes*

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.5 *Disponibilités*

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

2.6 *Provisions pour risques et charges*

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.7 *Evaluation des avoirs et dettes en monnaies étrangères*

Les achats et ventes en devises sont enregistrés aux taux du jour des opérations. En fin d'année, l'entité calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances, dettes ou contrats à terme libellés dans une même devise ou ayant des termes voisins, sur la base du cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion au bilan ; les pertes nettes latentes sont dépréciées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.8 *Rattachement des charges et produits à l'exercice*

Les charges et les produits ont été rattachés à l'exercice d'achèvement pour les livraisons de biens, à l'exercice d'exécution pour les prestations.

3. **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes annuels sont demeurées inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	405 510		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			22 926
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	14 693		2 910
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 693		25 836
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	111		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	111		
TOTAL GENERAL	420 314		25 836

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			405 510	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			22 926	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 603	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			40 529	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			111	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			111	
TOTAL GENERAL			446 150	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 771	23 622		100 393
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		99		99
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 936	3 492		7 429
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 936	3 591		7 527
TOTAL GENERAL	80 707	27 213		107 920

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre

TOTAL

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	---------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	111		111
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	170 040	170 040	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 816	2 816	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	28 271	28 271	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	31 683	31 683	
TOTAL GENERAL	232 921	232 811	111

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	83 010	83 010		
Personnel et comptes rattachés	2 868	2 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 299	21 299		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	32 133	32 133		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	5 504	5 504		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	15 231	15 231		
Autres dettes	13 403	13 403		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	173 448	173 448		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

**III. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT**

1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	Actions
Nombre en début d'exercice	5 000
Nombre en fin d'exercice	5 000
Valeur nominale en début d'exercice	16 €
Valeur nominale en fin d'exercice	16 €
Montant	80 000 €

2. CHARGES A PAYER

Exprimé en €

CHARGES A PAYER	2 018	2 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 200	13 680
Organismes sociaux	14 071	3 875
Etat charges à payer	5 504	6 727
TOTAL	32 775	24 282

3. PRODUITS A RECEVOIR

Exprimé en €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 018	2 017
Clients factures à établir	-	42 000
TOTAL	-	42 000

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Exprimé en €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 018	2 017
Crédit bail	31 543	60 836
Assurances	140	138
TOTAL	31 683	60 974

5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Exprimé en €

RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 018	2 017
Régularisations diverses	-	20 925
Produits de cession éléments actif	-	-
TOTAL PRODUIT EXCEPTIONNELS	-	20 925
Amendes - Pénalités	4 438	1 897
Protocole transactionnel	-	1 000 000
Régularisations diverses	-	1 633
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 438	1 003 530
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 4 438	- 982 605

6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement à l'actif du bilan pour une valeur de 5 733 564 € ont une valeur liquidative au 31 décembre 2018 de 6 065 781 €.

7. ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

Exprimé en €

Rubriques	Matériel & outillage	Véhicules	Total
VALEUR D'ORIGINE	2 475 000		2 475 000
AMORTISSEMENTS			
Cumul exercices antérieurs	227 158		227 158
Exercice en cours	123 750		123 750
TOTAL	350 908		350 908
VALEUR NETTE	2 124 092		2 124 092
REDEVANCES PAYEES			
Cumul exercices antérieurs	663 260		663 260
Exercice en cours	361 778		361 778
TOTAL	1 025 038		1 025 038
REDEVANCES A PAYER			
A un an au plus	361 778		361 778
A plus d'un an et moins de 5 ans	1 145 630		1 145 630
A plus de cinq ans			
TOTAL	1 507 408		1 507 408
VALEUR RESIDUELLE	24 750		24 750

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
--

1. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice est de 2 personnes.

2. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les travaux d'audit des comptes annuels sont effectués par un collège d'auditeurs externes.
Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 5 800 € HT.

3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Au 31 décembre 2018, le niveau des obligations de la société calculé en tenant compte de la convention collective du bâtiment s'élève à un montant de 25 741 €.

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80.000 Euros

Siège social : Centre International d'Affaires
24, Boulevard Marcel Dassault
64200 BIARRITZ

R.C.S. BAYONNE B 429 774 177

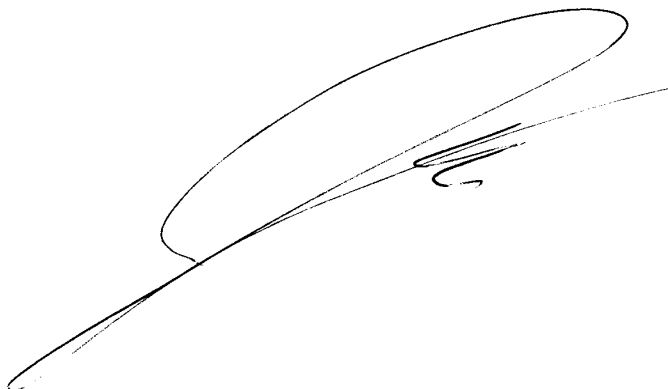
**TEXTE DE LA RESOLUTION
D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSEE ET ADOPTEE PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 JUIN 2019**

Deuxième Résolution - Affectation des résultats

L'assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'imputer le déficit de l'exercice s'élevant à la somme de -326.883 Euros sur le compte « Réserve Ordinaire », qui sera ainsi ramené de 6.338.824 Euros à 6.011.941 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale rappelle que les dividendes versés par action, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	DIVIDENDES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %
31 Décembre 2015	Néant	Néant
31 Décembre 2016	Néant	Néant
31 Décembre 2017	200 €	Néant



3 Z H

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 80.000 Euros

Siège social : Centre International d'Affaires
24, Boulevard Marcel Dassault
BIARRITZ (64200)

R.C.S. BAYONNE B 429 774 177

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE RÉUNIE A TITRE EXTRAORDINAIRE
DES ASSOCIÉS DU 31 JANVIER 2020**

L'An Deux Mille Vingt
Le Trente et Un Janvier
A Quatorze Heures

Les Associés de la Société par Actions Simplifiée « 3 Z H » au capital de 80.000 Euros divisé en 5.000 actions de 16 Euros chacune, dont le siège social est sis Centre International d'Affaires - 24, Boulevard Marcel Dassault à BIARRITZ (64200), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à titre Extraordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Le Commissaire aux Comptes a été régulièrement convoqué.

L'assemblée est présidée par Monsieur Joël ZANATO en sa qualité de Président.

Le tout conformément aux statuts.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que les associés présents ou représentés possèdent 5.000 actions, sur les 5.000 actions composant le capital et que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

Le Président met à la disposition des associés :

- Les copies des lettres adressées aux titulaires d'actions nominatives, ainsi qu'au Commissaire aux comptes ;
- La feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau ;
- Le texte des projets de résolutions proposées à l'assemblée ;
- Les statuts de la Société.

JK



Monsieur le Président déclare que les documents devant, selon la législation en vigueur, être communiqués aux Associés, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée, et que la Société a satisfait, dans les conditions légales, aux demandes de documents dont elle a été saisie.

A la demande du Président, l'assemblée lui donne acte de ses déclarations.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

- Confirmation de la date de clôture de l'exercice social au 31 Décembre ;
- Confirmation de la rédaction de l'article 30 des statuts ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis, il donne lecture du rapport du Président.

Monsieur le Président offre la parole à tout associé qui désirerait la prendre.

Après échange d'observations, le Président fournit les précisions supplémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les explications du Président, prend acte que :

- la modification relative au changement de la date de clôture ramenée du 31 Décembre au 31 Mars de chaque année, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Mars 2000 n'a jamais été effective ;
- que les comptes sociaux ont, depuis la constitution de la Société et jusqu'à ce jour, été clôturés le 31 Décembre de chaque année et transmis à l'Administration Fiscale ;
- qu'ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale des associés dans les délais requis ;

En conséquence l'Assemblée Générale décide de confirmer la date de clôture de la Société au 31 Décembre de chaque année, ainsi qu'elle figure dans les statuts, tels que déposés au Registre du Commerce et des Sociétés, depuis le 15 Décembre 2000 et jusqu'au 1^{ER} Décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confirme, en tant que de besoin, la rédaction de l'article 30 – Exercice Social – des statuts du 1^{er} Décembre 2017 :

15

« Article 30 - EXERCICE SOCIAL »

Chaque exercice social commence le Premier Janvier et se termine le Trente et Un Décembre de l'année »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

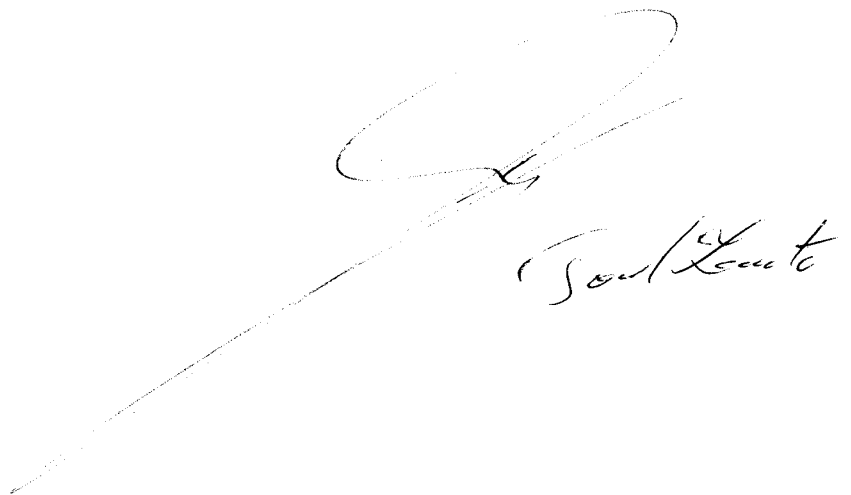
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to the President mentioned in the text. The signature is written in a cursive, flowing style.

3ZH

Société par Actions Simplifiée au capital de 80 000 €
Siège social : Centre International d'Affaires – 24 boulevard Marcel Dassault – 64200 Biarritz

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Auditeurs & Conseil Associés - Société par actions simplifiée au capital de 640 000 € - RCS Paris 331 057 406
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Membre indépendant de Nexia International
31, rue Henri Rochefort - 75017 Paris - France
+33 (0)1 47 66 77 88 - www.aca.nexia.fr

A l'Assemblée générale des associés de la société 3ZH,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3ZH relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris le 13 juin 2019



Auditeurs & Conseils Associés
représenté par
Eric Chapus

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2018	31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	405 510	100 393	305 117	328 739
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	22 926	99	22 827	
Autres immobilisations corporelles	17 603	7 429	10 174	10 757
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	111		111	111
ACTIF IMMOBILISE	446 150	107 920	338 230	339 607
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	170 040		170 040	293 280
Autres créances	31 088		31 088	69 443
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	5 733 564		5 733 564	6 716 821
(dont actions propres :)				
Disponibilités	28 584		28 584	248 460
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	31 683		31 683	60 974
ACTIF CIRCULANT	5 994 960		5 994 960	7 388 979
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 441 109	107 920	6 333 189	7 728 585

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel (dont versé : 80 000)	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	6 338 825	9 113 012
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-326 883	-1 774 188
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	6 099 941	7 426 825
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 821
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	59 800	59 800
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 010	122 604
Dettes fiscales et sociales	61 804	95 528
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	28 634	20 007
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	233 248	301 760
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 333 189	7 728 585

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	944 950		944 950	617 250
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	944 950		944 950	617 250
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 646	11 089
Autres produits			2	5
PRODUITS D'EXPLOITATION			953 598	628 343
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 058 802	1 059 473
Impôts, taxes et versements assimilés			7 121	9 821
Salaires et traitements			144 718	246 048
Charges sociales			54 901	92 110
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 213	30 284
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			32	12
CHARGES D'EXPLOITATION			1 292 787	1 437 748
RESULTAT D'EXPLOITATION			-339 189	-809 404
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			43 967	52 565
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			43 967	52 565
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			27 224	34 744
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			27 224	34 744
RESULTAT FINANCIER			16 743	17 821
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-322 445	-791 583

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		20 925
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		20 925
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 438	1 003 530
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 438	1 003 530
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 438	-982 605
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	997 565	701 834
TOTAL DES CHARGES	1 324 449	2 476 021
BENEFICE OU PERTE	-326 883	-1 774 188

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

S O M M A I R E

Informations
Produites Non produites
page / note n° n/s n/a

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8			
II - REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Hypothèses de base	8	1		
Règles générales d'établissement et de présentation	9	2		
Changements de méthode	10	3		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				x
III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
Etat de l'actif immobilisé	11			
Etat des amortissements	12			
Etat des provisions				x
Etat des créances et des dettes	13			
Informations et commentaires sur :				
. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan				x
. Réévaluation				x
. Frais d'établissement				x
. Concessions, brevets, licences				x
. Avances aux dirigeants				x
. Variation des capitaux propres				x
. Produits constatés d'avance				x
. Charges à répartir sur plusieurs exercices				x
. Provision pour risques et charges				x
. Composition du capital social	14	1		
. Charges à payer	14	2		
. Produits à recevoir	14	3		
. Charges constatées d'avance	15	4		
. Détail des charges et produits exceptionnels	15	5		
. Détail des valeurs mobilières de placement	15	6		
. Ventilation de l'impôt sur les sociétés				x
. Liste des filiales et des participations				x
. Engagements de crédit-bail	16	7		
IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
Engagements hors bilan				x
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts				x
Rémunérations des organes d'administration et de direction				x
Effectif moyen	17	1		
Droits individuels à formation				x
Honoraires du commissaire aux comptes	17	2		
Engagements de retraites	17	3		
Société consolidant les comptes				x
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				x

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur la société. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat sont présentés ci-après.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

II - REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. HYPOTHESES DE BASE**

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- . image fidèle,
- . continuité de l'activité,
- . comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . régularité et sincérité,
- . prudence,
- . indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

2.1 *Méthode des coûts historiques*

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2.2 *Immobilisations incorporelles et corporelles*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une dépréciation.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire ou dégressive afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens. L'excédent de l'amortissement fiscal par rapport à l'amortissement économique est porté au passif au compte amortissements dérogatoires.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

Postes	Mode	Durée
Droit au bail	Linéaire	17 ans
Locomotive	Linéaire	20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

2.3 *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

2.4 *Créances et dettes*

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.5 *Disponibilités*

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

2.6 *Provisions pour risques et charges*

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.7 *Evaluation des avoirs et dettes en monnaies étrangères*

Les achats et ventes en devises sont enregistrés aux taux du jour des opérations. En fin d'année, l'entité calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances, dettes ou contrats à terme libellés dans une même devise ou ayant des termes voisins, sur la base du cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion au bilan ; les pertes nettes latentes sont dépréciées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.8 *Rattachement des charges et produits à l'exercice*

Les charges et les produits ont été rattachés à l'exercice d'achèvement pour les livraisons de biens, à l'exercice d'exécution pour les prestations.

3. **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE**

Les méthodes d'évaluation et de présentation retenues pour établir les comptes annuels sont demeurées inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	405 510		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			22 926
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	14 693		2 910
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 693		25 836
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	111		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	111		
TOTAL GENERAL	420 314		25 836

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			405 510	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			22 926	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			17 603	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			40 529	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			111	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			111	
TOTAL GENERAL			446 150	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	76 771	23 622		100 393
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		99		99
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 936	3 492		7 429
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 936	3 591		7 527
TOTAL GENERAL	80 707	27 213		107 920

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			111
Autres immobilisations financières	111		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	170 040	170 040	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	2 816	2 816	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	28 271	28 271	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	31 683	31 683	
TOTAL GENERAL	232 921	232 811	111

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	83 010	83 010		
Personnel et comptes rattachés	2 868	2 868		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	21 299	21 299		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	32 133	32 133		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	5 504	5 504		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	15 231	15 231		
Autres dettes	13 403	13 403		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	173 448	173 448		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

**III. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN
ET AU COMPTE DE RESULTAT**

1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	Actions
Nombre en début d'exercice	5 000
Nombre en fin d'exercice	5 000
Valeur nominale en début d'exercice	16 €
Valeur nominale en fin d'exercice	16 €
Montant	80 000 €

2. CHARGES A PAYER

Exprimé en €

CHARGES A PAYER	2 018	2 017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 200	13 680
Organismes sociaux	14 071	3 875
Etat charges à payer	5 504	6 727
TOTAL	32 775	24 282

3. PRODUITS A RECEVOIR

Exprimé en €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 018	2 017
Clients factures à établir	-	42 000
TOTAL	-	42 000

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Exprimé en €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 018	2 017
Crédit bail	31 543	60 836
Assurances	140	138
TOTAL	31 683	60 974

5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Exprimé en €

RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 018	2 017
Régularisations diverses	-	20 925
Produits de cession éléments actif	-	-
TOTAL PRODUIT EXCEPTIONNELS	-	20 925
Amendes - Pénalités	4 438	1 897
Protocole transactionnel	-	1 000 000
Régularisations diverses	-	1 633
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 438	1 003 530
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 4 438	- 982 605

6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement à l'actif du bilan pour une valeur de 5 733 564 € ont une valeur liquidative au 31 décembre 2018 de 6 065 781 €.

7. ENGAGEMENT DE CREDIT BAIL

Exprimé en €

Rubriques	Matériel & outillage	Véhicules	Total
VALEUR D'ORIGINE	2 475 000		2 475 000
AMORTISSEMENTS			
Cumul exercices antérieurs	227 158		227 158
Exercice en cours	123 750		123 750
TOTAL	350 908		350 908
VALEUR NETTE	2 124 092		2 124 092
REDEVANCES PAYEES			
Cumul exercices antérieurs	663 260		663 260
Exercice en cours	361 778		361 778
TOTAL	1 025 038		1 025 038
REDEVANCES A PAYER			
A un an au plus	361 778		361 778
A plus d'un an et moins de 5 ans	1 145 630		1 145 630
A plus de cinq ans			
TOTAL	1 507 408		1 507 408
VALEUR RESIDUELLE	24 750		24 750

IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS
--

1. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice est de 2 personnes.

2. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les travaux d'audit des comptes annuels sont effectués par un collège d'auditeurs externes.
Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au cours de l'exercice 2018 s'élèvent à 5 800 € HT.

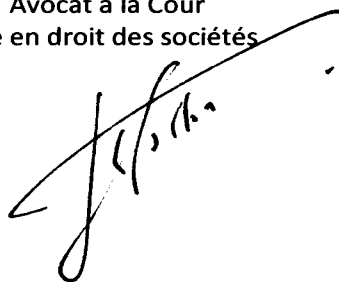
3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Au 31 décembre 2018, le niveau des obligations de la société calculé en tenant compte de la convention collective du bâtiment s'élève à un montant de 25 741 €.

En conséquence, et afin de régulariser la date de clôture de son exercice social, la Société « 3ZH » a procédé, le 31 Janvier 2020 à la tenue d'une Assemblée Générale aux fins de confirmer cette date.

Veuillez croire, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Stéphane HORLON
Avocat à la Cour
Spécialisé en droit des sociétés



S.E.L.A.R.L. Capital 40.000 Euros - R.C.S. Paris B 325 528 057 - Télécopie : 01 45 19 00 15
E-mail : contact@adhsaintcire.com



27 FEV. 2020

Société d'Avocats

195, Boulevard Malesherbes - 75017 PARIS

Tel : 01 47 48 29 43

Adresse de correspondance
49 boulevard de Courcelles 75008 PARIS

Toque L0074

Monsieur le Greffier du
**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BAYONNE**
BP 18180
64181 BAYONNE

Paris, le 20 Février 2020

Objet : Régularisation de la date de clôture

Société : 3ZH

RCS : 429 774 177

V/Réf : mygbatch / 2018 B 00031

Madame, Monsieur,

Nous faisons suite au courrier en date du 4 Février 2020 que vous avez adressé à notre Client la Société « 3ZH », dont ci-joint copie.

Nous sommes en charge de procéder à la régularisation des dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social de ladite Société.

En effet, lors de la constitution de la Société « 3ZH » la date de clôture des comptes a été fixée statutairement au 31 Décembre de chaque année.

Par Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Mars 2000, la date de clôture de l'exercice de la Société a été ramenée du 31 Décembre au 31 Mars.

Or, depuis le premier exercice social, soit le 31 Décembre 2000, les comptes sociaux ont tous été clôturés le 31 Décembre et le changement de date de clôture au 31 Mars n'a jamais été effectif.

Ainsi, les comptes de chaque exercice clos au 31 Décembre ont été transmis à l'Administration Fiscale et approuvés chaque année par les Assemblées d'actionnaires.

S.E.L.A.R.L. Capital 40.000 Euros - R.C.S. Paris B 325 528 057 - Télécopie : 01 45 19 00 15
E-mail : contact@adhsaintcire.com





Société d'Avocats

195, Boulevard Malesherbes - 75017 PARIS
Tel : 01 47 48 29 43 - 01 44 29 22 62

ADRESSE DE CORRESPONDANCE
49, Boulevard de Courcelles – 75008 PARIS

Toque L0074

Société : « 3 Z H »

Monsieur le Greffier
du TRIBUNAL DE COMMERCE
de BAYONNE

1 Avenue Marie Anne de Neubourg
64100 Bayonne

Paris, le 24 Février 2020

Dépôt des comptes

SAS 3 Z H

Monsieur le Greffier,

D'ordre et pour le compte de notre Cliente la Société « 3ZH » nous vous prions de trouver, ci-joint :

- Les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018,
- La proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution adoptée,
- Le rapport du Commissaire aux comptes
- Ainsi qu'un chèque de 51 € à l'ordre de votre Greffe.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir le récépissé afférent à ce dépôt.

Dans cette attente,

Veuillez agréer, Monsieur le Greffier, l'assurance de nos sentiments distingués.

Patricia RECROSIO

S.E.L.A.R.L. Capital 40.000 € - R.C.S. Paris B 325 528 057 - Télécopie : 01 45 19 00 15 - 01 44 29 22 69

